

Provence-Alpes-Côte d'Azur



N° 32

décembre 2016

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Plus de 850 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur, plus de 850 000 personnes, soit 17,3 % de la population, vivent sous le seuil de pauvreté en 2013. La région présente le plus fort taux de pauvreté après la Corse et les Hauts-de-France. Les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône sont les plus touchés.

Les fortes inégalités de revenus dans la région se traduisent par une exposition très variable des communes à la pauvreté. Elle concerne plus d'une personne sur cinq à Avignon, Marseille et Nice. Dans la région comme au niveau national, les jeunes et les familles monoparentales sont les plus exposés à la pauvreté.

Chantal Joseph, Sophie Rivière, Insee

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus de 850 000 habitants vivent sous le seuil de pauvreté, c'est à dire avec un revenu disponible de moins de 1 000 euros par mois et par unité de consommation. Ainsi, 17,3 % de la population régionale est concernée en 2013. Ce taux est nettement supérieur à celui de la France métropolitaine (14,5 %) et place Provence-Alpes-Côte d'Azur au 3^e rang des régions les plus touchées par la pauvreté, après la Corse et les Hauts-de-France. En 2012, 16,9 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté qui était de 989 euros par mois et par UC.

Dans tous les départements de la région à l'exception des Hautes-Alpes (14,1 %), le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale. Le département de Vaucluse demeure le plus touché (20,2 %), soit 3 points de plus que le taux régional. Dans ce département, certaines communes, en particulier Avignon, Carpentras et Cavaillon excèdent largement la moyenne départementale avec un taux de pauvreté supérieur à 28 %.

Avec 367 000 personnes concernées, les Bouches-du-Rhône comptent le plus grand nombre de personnes pauvres de la région. La pauvreté y est fréquente (18,4 % de la population) et particulièrement intense, le niveau de vie des plus pauvres étant très inférieur au seuil de pauvreté (*figure 1*). La moitié des personnes pauvres y vivent avec moins de 773 euros par mois.

1 La pauvreté très marquée en Provence-Alpes-Côte d'Azur

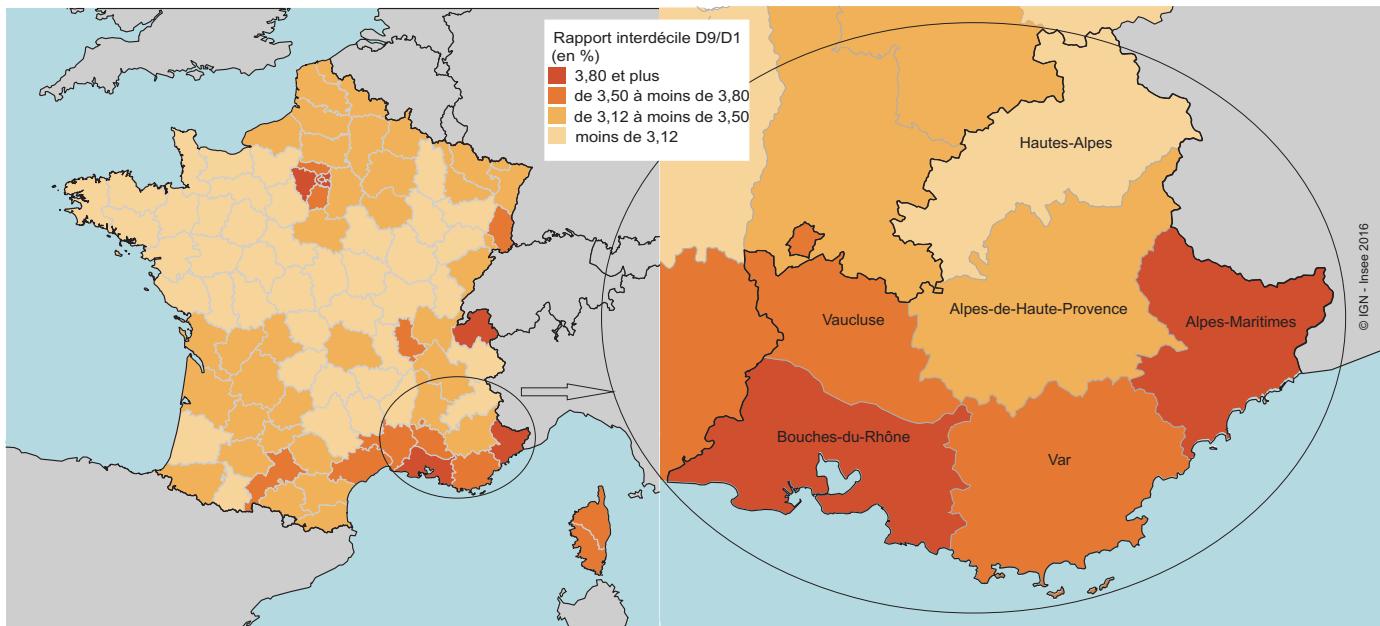
Taux de pauvreté et intensité de la pauvreté dans les départements de Paca en 2013

	Taux de pauvreté (en %)	Niveau de vie médian des personnes pauvres (euros/mois)	Intensité de la pauvreté (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	16,5	794	21,3
Hautes-Alpes	14,1	811	19,6
Alpes-Maritimes	15,8	779	22,8
Bouches-du-Rhône	18,4	773	23,4
Var	15,7	786	22,2
Vaucluse	20,2	780	22,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17,3	779	22,9
France métropolitaine	14,5	797	21,0

Sources : Insee ; DGFiP ; CNAF ; Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2013

2 Une forte disparité des revenus dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes

Rapport de revenus entre les 10 % d'habitants les plus pauvres et les 10 % les plus riches pour les départements de France métropolitaine en 2013



Sources : Insee ; DGFiP ; CNAF ; Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2013

Des inégalités de revenus importantes

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la moitié de la population vit avec moins de 1 642 euros par mois et par unité de consommation (UC). Ce niveau de vie médian est proche du niveau national. Toutefois, la région se distingue par de fortes inégalités de revenus. Ainsi, 10 % de la population vit avec plus de 3 054 euros par mois et par UC, niveau de revenu qui situe Provence-Alpes-Côte d'Azur au 3^e rang de France métropolitaine. À l'inverse, 10 % de la population vit avec moins de 819 euros par mois et par UC, ce qui place la région parmi les plus touchées par la précarité monétaire. Le rapport des revenus des plus riches et des plus pauvres est ainsi supérieur à la moyenne de France métropolitaine (*figure 2*).

Les Bouches-du-Rhône présentent avec les départements franciliens les plus fortes inégalités de revenus, et ce malgré une part importante de prestations sociales. Ces inégalités se traduisent par un taux de pauvreté très variable selon les communes du département. Très peu fréquente dans certaines communes telles que Cabriès et Bouc-Bel-Air, la pauvreté touche à l'inverse près de 30 % de la population à Tarascon. Au sein même de la ville de Marseille, les disparités sont importantes : un quart de la population vit sous le seuil de pauvreté en moyenne, seulement une personne sur dix dans les 8^e et 12^e arrondissements mais plus d'un habitant sur deux dans le 3^e arrondissement. À Aix-en-Provence, le taux est de 14,2 %.

Dans les Alpes-Maritimes, la dispersion des revenus disponibles est également forte. Elle provient essentiellement d'une grande part des revenus du patrimoine. Le taux de pauvreté est faible dans des

communes comme Mouans-Sartoux ou Mougins mais concerne 19,5 % de la population à Cannes et 20,2 % à Nice. À l'inverse, la distribution des revenus dans les Hautes-Alpes est moins inégalitaire qu'en moyenne de France métropolitaine.

Les jeunes et les familles monoparentales plus exposés à la pauvreté

Le taux de pauvreté est plus élevé en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France métropolitaine quelle que soit la tranche d'âge. Néanmoins, tout comme au niveau national, les jeunes sont les plus touchés par la pauvreté : une personne de moins de 30 ans sur quatre est en situation de pauvreté dans la région. C'est dans le département de Vaucluse que le taux de pauvreté des jeunes est le plus élevé (28 %).

Par ailleurs, les familles monoparentales sont particulièrement exposées à la précarité monétaire. En Paca, une sur trois vit sous le seuil de pauvreté. Dans les Bouches-du-Rhône et en Vaucluse, la monoparentalité est particulièrement fréquente et les familles monoparentales vivent plus souvent qu'ailleurs sous le seuil de pauvreté (respectivement 35 % et 37 %). ■

Définitions

Le niveau de vie médian est la valeur qui partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui dispose d'un niveau de vie inférieur à cette valeur et l'autre moitié à un ménage qui dispose d'un niveau de vie supérieur à cette valeur. Retrouvez toutes les définitions sur www.insee.fr

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 1

Directeur de la publication :
Patrick Redor

Rédactrice en chef :
Gwenaelle Thomas

ISSN : 2417-1417 (en ligne)
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Martin M., « 17 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté en 2012 », *Insee Analyses* n° 16, juin 2015
- Argouarc'h J., Boiron A. « Les niveaux de vie en 2014 », *Insee Première* n° 1614, septembre 2016

